

PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS (PDU) ENQUÊTE PUBLIQUE > du 2 mai au 7 juin

Saint-Brieuc Armor Agglomération a engagé la révision de son Plan de Déplacements Urbains (PDU), véritable outil de planification de la mobilité qui doit permettre à l'Agglomération de répondre aux besoins de mobilité des habitants pour les 15 prochaines années.

**Une enquête publique, dernière étape de concertation,
permet aux habitants de donner leur avis sur le
projet de Plan de Déplacements Urbains**

**Enquête publique du
jeudi 2 mai > vendredi 7 juin**

DONNEZ VOTRE AVIS

➤ **par e-mail** : revisionpdu@registredemat.fr

➤ **sur le site internet dédié à l'enquête publique** :
<https://www.registredemat.fr/pdu-stbrieucarmoragglo>

➤ **via les registres** à votre disposition :

SAINT-BRIEUC
CENTRE INTER-
ADMINISTRATIF

5 rue du 71e RI
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et
de 13h30 à 17h ;

**BINIC-ÉTABLES-
SUR-MER**
PÔLE DE PROXIMITÉ

22 rue Pasteur (Étables)
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et
de 13h30 à 17h ;

QUINTIN
PÔLE DE PROXIMITÉ

La Ville Neuve
(Saint-Brandan)
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et
de 13h30 à 17h ;

PLÆUC L'HERMITAGE
PÔLE DE PROXIMITÉ

11 A, rue de l'Eglise
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et
de 13h30 à 17h.

➤ **ou par courrier** : Saint-Brieuc Armor Agglomération, au Centre Inter-Administratif
à l'attention de Madame la Présidente de la Commission d'enquête publique, 5 rue du 71e RI, 22000 Saint-Brieuc

La terre, la mer, l'avenir en commun

 saintbrieuc-armor-agglo.fr



**SAINT
BRIEUC
ARMOR**
AGGLOMÉRATION

BINIC-ÉTABLES-SUR-MER // HILLION // LA HARMOYE // LA MÉAUGON // LANFAINS // LANGUEUX
LANTIC // LE BODÉO // LE FÆIL // LE LESLAY // LE VIEUX-BOURG // PLAINE-HAUTE // PLAINTEL
PLÉDRAN // PLÉRIN // PLÆUC-L'HERMITAGE // PLOUFRAGAN // PLOURHAN // PORDIC // QUINTIN
SAINT-BIHY // SAINT-BRANDAN // SAINT-BRIEUC // SAINT-CARREUC // SAINT-DONAN // SAINT-GILDAS
SAINT-JULIEN // SAINT-QUAY-PORTRIEUX // TRÉGUEUX // TRÉMUSON // TRÉVENEUC // YFFINIAC

1. PDU : exprimez-vous

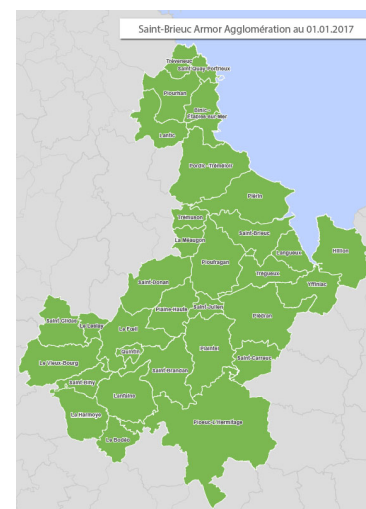
➤ Le Plan de Déplacements Urbains concerne tous les modes de déplacement au quotidien (à pied, à vélo, en transport en commun, en covoiturage, etc.) pour permettre aux usagers de se rendre au travail, à l'école, à vos loisirs, etc...

➤ La dernière étape de concertation du 2 mai au 7 juin permettra aux habitants de donner leur avis sur le Plan d'actions.

➤ **À la suite de l'enquête publique**, la Commission d'enquête remettra son rapport d'enquête et ses conclusions sur le projet. Saint-Brieuc Armor Agglomération prendra en considération ce rapport, avant l'approbation définitive du Plan de Déplacements Urbains.

2. PDU : l'enquête publique

L'enquête publique de la révision du Plan de Déplacements Urbains (PDU) de Saint-Brieuc Armor Agglomération vise à **informer le public et recueillir ses avis sur le projet arrêté par le conseil communautaire le 20 septembre 2018 (après un an de concertation élargie auprès des habitants de l'agglomération)**. Cette phase de concertation est une **étape supplémentaire pour les habitants des 32 communes de l'agglomération qui souhaitent s'exprimer** avant l'approbation définitive et la mise en œuvre du PDU.



3. PDU : une concertation continue

En 2018, Saint-Brieuc Armor Agglomération a fait le choix d'une concertation élargie auprès des habitants. Cela s'est concrétisé par un forum usagers (*mars 2017*), des balades à pied et à vélo (*mai 2017*), un séminaire des mobilités en zone peu dense (*juin 2017*), un séminaire prospectif (*octobre 2017*) et une réunion publique (*mai 2018*).

Diagnosics, parcours sur le terrain, retours d'expériences, propositions d'actions... Les échanges ont été constructifs et ont permis aux élus de Saint-Brieuc Armor Agglomération, à partir de ce travail collectif, de définir une stratégie en matière de déplacements.

LA CONCERTATION 2017-2018 // EN CHIFFRES

- **5 ateliers de travail avec les partenaires**
- **20 avis déposés par les collectivités partenaires**
- **50 actions proposées dont 25 retenues au fil de la concertation**
- **400 personnes ont assisté aux temps de concertation**

4. Le plan d'actions > 2019

↘ **34 actions** qui se déclineront autour de 6 thématiques :

- > Engagement de réflexions autour d'un **second axe fort en transport collectif**.
- > Valorisation de la pratique du **covoiturage**.
- > Extension du **schéma directeur cyclable** et le développement de solutions de stationnement pour les vélos.
- > Identification dans certaines communes périphériques de **pôles d'échanges** regroupant l'ensemble des modes de déplacements... (+ voir carte page suivante)

5. Coût global du PDU - 2019 > 2028

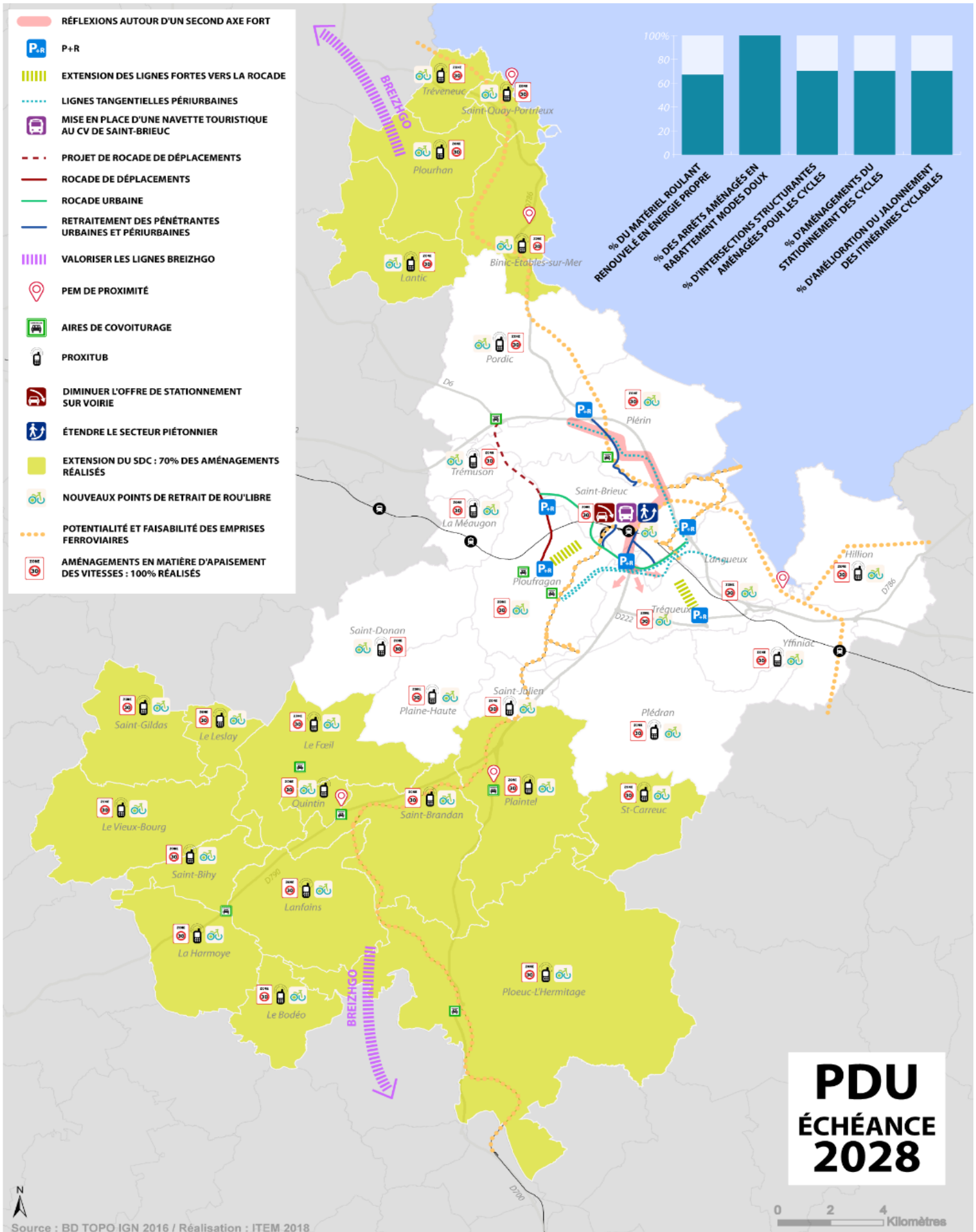
Près de 21,2 millions d'euros pour le PDU dont 51 % de coûts de fonctionnements qui vont donc perdurer au-delà du PDU. Mais une augmentation attendue des recettes sur le réseau des TUB et du Versement Transport* (VT) qui permet de couvrir les coûts de fonctionnement du PDU.

****Versement transport** : contribution perçue sur les employeurs public et privés de plus de 11 salariés et destinée à financer la politique mobilité de l'agglomération.*

6. Plus d'infos

- Posez vos questions par email à pdu@sbaa.fr
- ou par courrier à Saint-Brieuc Armor Agglomération
CONCERTATION PDU – 5 rue du 71^e RI - 22000 Saint-Brieuc.

PLAN D' ACTIONS > 2019



**PDU
ÉCHÉANCE
2028**

EN SAVOIR PLUS

Pourquoi élaborer une révision du PDU ?

Le **PDU de Saint-Brieuc Armor Agglomération (SBAA)** est un document stratégique qui identifie les difficultés de déplacements et définit des actions pour faciliter la mobilité des habitants, salariés et usagers du territoire, dans le respect de l'environnement et de la santé.

↳ Un territoire déjà en mutation

Le **premier Plan de Déplacements Urbains (PDU)** de l'agglomération a été adopté le **26 septembre 2006**. Il a permis de fixer les **grands projets de transports sur le territoire** avec notamment le **Pôle d'Echanges Multimodal (PEM)** en gare de Saint-Brieuc et la réalisation du **Transports Est-Ouest (TEO), infrastructure en site propre pour faciliter la circulation des bus du réseau urbain**.

La **révision du PDU**, actée en **septembre 2016**, doit permettre d'**accompagner les projets du premier PDU** et de donner une **cohérence en matière de mobilité au territoire** de Saint-Brieuc Armor Agglomération en pleine mutation depuis 2006.

↳ Des enjeux importants en matière de mobilité

Notre territoire est attractif, en **perpétuelle évolution** avec des logements nouveaux et des activités nouvelles qui s'implantent : Les **besoins en déplacements** (que ce soit à pied, en vélo, en transports collectifs ou en voiture) **augmentent**. La **qualité de l'air** s'en ressent, avec ces dernières années, une détérioration qui montre le **besoin de changer les pratiques de mobilité**.

Les déplacements réalisés en voiture individuelle sont majoritaires sur l'agglomération : ils représentent 59% des déplacements tous modes et plus de 80% des déplacements domicile/ travail des actifs. La marche à pied et le vélo représentent près d'un quart des déplacements, les transports collectifs 5%. Les marges de progression de ces modes sont donc importantes.

↳ Donner un nouveau souffle à notre territoire

De nombreux objectifs sont à atteindre, parmi lesquels :

- **Garantir une bonne accessibilité pour tous et la sécurité de chacun dans ses déplacements ;**
- **Préserver l'environnement et améliorer le cadre de vie ;**
- **Favoriser la cohérence entre l'urbanisation et l'offre en déplacement.**

Le projet de PDU a été arrêté par délibération du conseil d'agglomération en date du **20 septembre 2018**. L'**objectif général de ce projet n'est pas de diaboliser la voiture**, mais de **faire en sorte que l'usage de celle-ci ne soit ni exclusive**, ni une entrave à la pratique d'autres modes de déplacements, comme c'est trop souvent le cas aujourd'hui. **Par la révision de son PDU, Saint-Brieuc Armor Agglomération affirme la volonté de passer d'un système où l'automobile est dominante à un système durable qui s'inscrit dans une complémentarité entre les différents modes de transports.**